



BILAN SYNTHETIQUE DE L'EVALUATION
DU DOCUMENT D'OBJECTIFS

**Site Natura 2000 de la
Basse vallée du Célé
2016**



Parc
naturel
régional
des Causses
du Quercy



1. Le site Natura 2000 de la Basse vallée du Célé

Le site couvrait une superficie de 3 500 hectares en 2007, et a été étendu en 2012 à 4 708 hectares, en raison de la présence de richesses naturelles en continuité du périmètre originel, et de manière à se baser sur les limites parcellaires. Le site suit la vallée du Célé depuis Corn jusqu'à Bouziès. Ce sont donc 10 communes concernées par le site.

Pourquoi un site Natura 2000 sur ce secteur ? de par la physionomie du site, qui comprend la rivière, le fond de vallée, les falaises, et une partie de plateaux de causses, la diversité des habitats naturels et des espèces liées est grande **et rare au niveau européen** :

- Grands ensembles de pelouses, landes sèches et prairies de fauche : 950 hectares,
- Habitats liés aux rivières (herbiers aquatiques, forêts alluviales), aux falaises, aux grottes (à chauves-souris) => 15 habitats d'Intérêt Communautaire,
- 18 espèces d'Intérêt Communautaire (chauves-souris, Loutre d'Europe, insectes aquatiques).

Les principales menaces sont la déprise agricole s'opérant sur les plateaux notamment, la conversion en cultures, et une augmentation de la fréquentation en raison de l'attrait touristique de la vallée.

Objectifs fixés pour le site et inscrits au Document d'objectifs (Docob) :

1/ Préserver les habitats d'Intérêt Communautaire (sous-objectifs par type d'habitats)

2/ Préserver les espèces d'Intérêt Communautaire

3/ Informer et sensibiliser

Le Docob a été rédigé en 2004, en concertation avec les groupes de travail locaux et le comité de pilotage du site.

Pourquoi évaluer la mise en œuvre des actions du Docob ? parce que depuis plus de 10 ans, des actions ont été menées, et qu'il est nécessaire d'analyser leur efficacité pour éventuellement réorienter ou définir de nouvelles actions.

Cette évaluation a été commandée par l'Etat, afin de répondre à ces questions :

=> Les actions inscrites dans le Docob sont-elles pertinentes pour la préservation des habitats et espèces d'Intérêt Communautaire ?

=> Les moyens affectés ont-ils été adaptés aux objectifs ?

=> Quelle appropriation du site par les usagers, habitants ?



2. Analyse du contenu du Docob

Le Docob a été rédigé en 2004. Des évolutions sont apparues dans les éléments à intégrer et à analyser notamment suite à la construction par l'Atelier Technique des Espaces naturels en 2008 puis 2011 d'une méthode commune d'élaboration des Docobs.

Le tableau ci-dessous liste les rubriques obligatoires devant figurer dans un Docob et analyse leur présence/absence dans le Docob du site de la Basse vallée du Célé :

	Rubrique	Élément à vérifier	Question à se poser	Oui	Non
Généralités	Couverture	Code et nom du site concerné	Présence/absence	X	
		Date		X	
		Logos		X	
	Présentation du DOCOB	Structure porteuse	Présence/absence		X
		Opérateur			X
		Chargé de mission			X
		Contributeurs techniques et scientifiques		X	
		Composition du Copil		X	
	Présentation de Natura 2000	En France et en Europe	Présence/absence	X	
		Dans la Région / le Département		X	
	Présentation du site	Fiche d'identité avec éléments du FSD	Présence/absence		X
		Directives concernées		X	
		Zone biogéographique			X
		Région(s)			X
		Département(s)		X	
		Commune(s)		X	
		Superficie		X	
	Données administratives	Structures intercommunales concernées	EPCI concernés par le territoire du site	X	
		Politiques territoriales locales	Chartes forestières, environnementales, documents d'urbanisme	X	
		Zonages espaces naturels	ZNIEFF, APPB, RN, PN, SC/SI, etc.	X	
		Foncier	Y a-t-il une analyse ou éléments sur la nature des propriétés foncières (public/privé, morcellement, etc.)		X
	Données abiotiques	Climat	Ces données sont-elles décrites de façon à expliquer les milieux, habitats, espèces	X	
		Géologie		X	
Topographie		X			
Pédologie		X			



		Hydrologie	présentes ? Sont-elles compréhensibles ? Les sources sont-elles citées ?	x	
Diagnostic écologique	Milieux		Grands milieux /écosystèmes décrits ?	X	
			Sont-ils liés aux HIC et EIC présentés ensuite ?	X	
	Habitats		Liste des HIC	X	
			Cohérence liste HIC /FSD du site	X	
			Autres habitats non IC décrits ?	X	
			Cartographie présente ? cf. annexes	X	
			Surfaces d'habitats quantifiées ?	X	
			Référentiels utilisés (EUR27 /Corine Biotope)	X	
			Tableau récapitulatif des habitats	X	
			Données qualitatives sur les habitats (fonctionnalité, tendances évolutives...)	X	
			Etat de conservation des HIC renseignés ?	X	
	Rapport de présentation	Diagnostic écologique	Espèces	Liste des EIC	X
Cohérence liste EIC /FSD du site				X	
Autres espèces patrimoniales non IC décrites ?				X	
Cartographie présente ? Cf. annexes				X	
Données quantitatives ?				X	
Etat de conservation des espèces renseigné ?				X	
Données qualitatives sur les espèces (habitats, tendances évolutives...)				X	
Analyse écologique et fonctionnelle		Les données habitats / espèces sont-elles croisées ?	X		
Fiches habitats/espèces		Sont-elles présentes ?	X		
		Les fiches sont-elles adaptées localement ?	X		
		Sont-elles compréhensibles et associées clairement aux activités socio-	X		



			économiques ?			
		Enjeux de conservation	Sont-ils clairement décrits ?	X		
			Sont-ils hiérarchisés ?	X		
	Diagnostic socio-économique	Description des activités sur le site	Les activités socio-éco du site sont-elles décrites ?	X		
			Les pratiques sont-elles analysées ?	X		
			Les interactions entre activités (conflits d'usage) sont-elles présentées ?	X		
			Les tendances évolutives sont-elles prises en compte et décrites ?	X		
		Influence des activités sur les HEIC	Les activités sont-elles croisées avec le diagnostic écologique ?	X		
	Objectifs	Objectifs de développement durable		Sont-ils exprimés en relation avec les enjeux issus des diagnostics précédents ?	X	
		Objectifs opérationnels	Objectifs précisant les objectifs de DD (optionnels)	Existe-t-il des objectifs opérationnels qui précisent les objectifs DD ?	X	
Sont-ils SMART ? Sont-ils une plus-value pour la compréhension des objectifs à atteindre par le DOCOB ?					X	
Mesures	Mesures de gestion	Nature des mesures	Les différentes natures de mesure sont-elles explicitées ?	X		
			Les mesures d'animation (mise en œuvre du DOCOB) sont-elles présentes ?	X		
		Fiches mesures	Le but de la mesure est-il présenté ?	X		
			L'action à mettre en œuvre est-elle décrite ?	X		
			Les habitats et espèces concernées sont-elles associées aux mesures ?	X		
			La surface et/ou les zones concernées sont-elles quantifiées ?	X		
		Y a-t-il un niveau de priorité mentionné	X			
		Les cahiers des charges des mesures contractuelles	X			



			précisent-ils clairement les engagements rémunérés et non rémunérés constituant la mesure ?		
			Les maitres d'ouvrage / d'œuvre potentiels sont-ils mentionnés ?	X	
			Les financements potentiels sont-ils présentés ?	X	
			Référence aux listes de mesures du PDRH ou aux engagements MAEt ?	X	
			Y a-t-il un échéancier prévisionnel ?	X	
			Y a-t-il des indicateurs de suivi ?	X	
			Y a-t-il des points de contrôle ?	X	
			Charte	Charte	Présentation générale
Le format de la charte est-il adapté ?		X			
Les modalités d'adhésion sont-elles expliquées ?		X			
Engagement et recommandations (E / R)	Y a-t-il des (E/R) généraux ?				X
	Y a-t-il des (E/R) par milieu ?				X
	Y a-t-il des (E/R) par activités ?				X
	Les engagements sont-ils clairement contrôlables ?				X
Suivi et évaluation	Suivi / évaluation du DOCOB	Actions de suivi et évaluation de la mise en œuvre du DOCOB	Existe-t-il une partie du DOCOB consacré au suivi et à l'évaluation		X
			Y a-t-il un suivi de la mise en œuvre du DOCOB (indicateurs de réalisation) ?	x	
			Est-il prévu un suivi des habitats et espèces ?	X	
			Est-il prévu un suivi des résultats ou impacts des actions sur les habitats/espèces ?	x	
Anne	Atlas cartographique	Cartes obligatoires et optionnelles (opt)	Carte du périmètre officiel du site	X	
			Carte du périmètre d'étude	X	



		(opt)		
		Carte du parcellaire (opt)		X
		Carte des propriétés du site (opt)		X
		Carte des aires protégées du site (opt)		X
		Carte géologique (opt)	X	
		Carte topographique (opt)		X
		Carte des grands milieux (opt)	X	
		Carte des activités humaines	X	
		Carte des HIC	X	
		Carte des EIC	X	
		Carte espèces patrimoniales non IC (opt)		X
		Carte des objectifs de gestion		X
		Carte de la localisation des mesures		X
		Carte de l'état de conservation des HIC	X	
		Carte de l'état de conservation des EIC	X	
	Autres annexes	Glossaire	Présence/absence	X
		Abréviations		X

Plusieurs points de non-conformité sont constatés, notamment trois rubriques absentes ou incomplètes : 1/ présentation du DOCOB, 2/ Données administratives et 3/ Charte Natura 2000. Elles seront à actualiser dans le Docob.

Les autres rubriques sont globalement conformes au cahier des charges et bien détaillées.

3. Bilan synthétique de l'évaluation de la mise en œuvre du Docob

3.1 Objectif 1 : Maintenir les habitats d'Intérêt Communautaire

950 hectares d'habitats d'Intérêt Communautaire sur le site => représentent 20% des surfaces du site. Sur 10 ans (2006-2016), on remarque une **stabilité des surfaces d'Intérêt Communautaire** notamment liée :

- à une activité agricole structurante
- des actions menées sur les surfaces agricoles
- à des actions menées sur les surfaces non agricoles (non déclarées à la PAC)
- à des documents d'urbanisme prenant en compte les enjeux du site

⇒ L'évolution de l'état de conservation des habitats d'Intérêt Communautaire n'est pas connue, il est envisagé de mener ce travail dans un cadre régional défini par l'Etat et la Région.

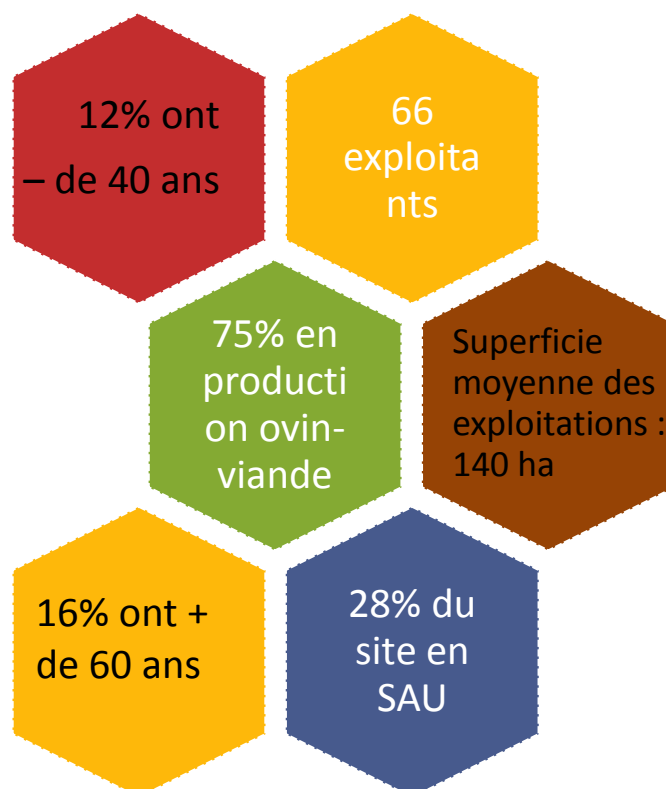


a) *Sous-objectif 1.1 : préserver les habitats d'Intérêt Communautaire agropastoraux*

Les complexes de pelouses sèches (6110/6210/6220), de landes à Genévriers (5130), de landes à buis (5110) et de prairies naturelles de fauche (6510) couvrent 950 hectares soit 98% des surfaces d'Intérêt Communautaire du site.

Des surfaces stables depuis 10 ans, en raison d' :

- Une activité agricole structurante et stable :



Cette activité agricole est tournée majoritairement vers des systèmes pastoraux, valorisant les surfaces en habitats agropastoraux.

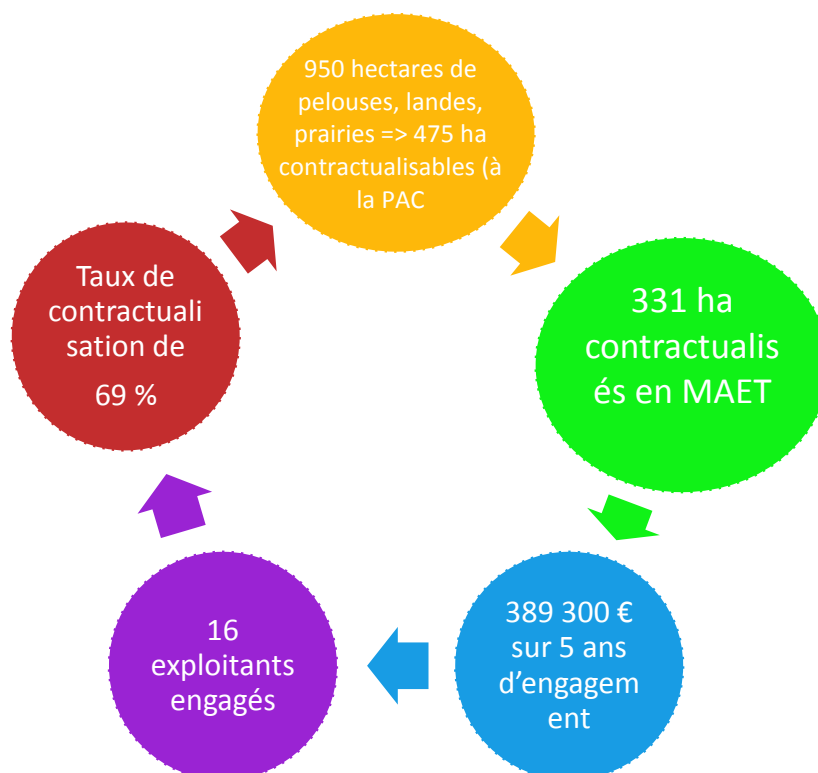
Points forts et points faibles de l'agriculture locale au regard des enjeux du site :

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none">▪ Exploitations dynamiques▪ Systèmes pastoraux majoritaires adaptés aux habitats à préserver▪ Parcelles de fonds de vallées entretenues▪ Plateaux entretenus	<ul style="list-style-type: none">▪ Morcellement du foncier▪ Transmissions d'exploitation difficiles▪ De la déprise agricole sur certaines communes comme Espagnac ste eulalie, Orniac▪ Des exploitations vieillissantes▪ Des fonds de vallées convertis en cultures ou en déprise

⇒ Une agriculture qui évolue, mais des tendances d'évolution qui perdurent depuis 2006.

- Des actions menées sur les surfaces agricoles et des exploitants impliqués dans les outils Natura 2000 :

Entre 2007 et 2014 (période qui correspond à la programmation PAC précédente), les fiches-actions « agricoles » ont été transcrites en MAET (Mesures Agro-environnementales territorialisées du 2nd pilier de la PAC). Voici les résultats synthétiques de la contractualisation de MAET sur le site :



Mesures proposées	Surfaces ou mètres contractualisés (ha ou ml)	Taux de contractualisation par rapport aux surfaces contractualisables (à la PAC)/ Taux de contractualisation par rapport à l'objectif fixé au docob	Efficacité de la mesure pour la préservation des habitats/espèces
A.2.2 Gestion pastorale de pelouses et landes (option 1)	248 ha	67 % (367 ha) 100% obj (63 ha)	😊
A.2.2 Gestion pastorale des pelouses et gestion mécanique des refus (option 2)	33.8 ha	100 % (33 ha landes) 54% obj (63 ha)	😊



A.2.3 Ouverture et gestion pastorale de landes	23 ha	70% (33 ha) 30% (79 ha)	☺
A.2.1 Entretien de prairies	27 ha	26 % (101 ha) 73% obj (37 ha)	☺
A.2.5 Restauration de mares	0	0% - Mesure transcrite en MAET mais non contractualisée	☹
A.2.4 Entretien haies	0	0% - Mesure transcrite en MAET mais non contractualisée	☹
A.2.7 Entretien d'arbres isolés ou en alignement	0	0% - Mesure transcrite en MAET mais non contractualisée	☹
A.2.6 Entretien de ripisylve	0	0% - Mesure transcrite en MAET mais non contractualisée	☹ mais mis en place globalement dans le cadre du SAGE Célé

Certaines actions n'ont pas remporté de succès sur le terrain et n'ont par ailleurs pas été contractualisées par les agriculteurs : entretien de haies, de mares, d'arbres ou de ripisylves notamment en raison : 1/ pour les haies et les mares, d'une contrepartie financière au travail à réaliser par les agriculteurs trop faible, 2/ pour la ripisylve, à une mise en place de cette action dans le cadre du SAGE Célé porté par le Syndicat Mixte du Bassin de la Rance et du Célé, permettant une prise en compte globale de l'action à l'échelle du bassin versant pour davantage de cohérence.

⇒ **Des outils agricoles mobilisés, et des actions menées sur les surfaces agricoles satisfaisantes au regard des objectifs fixés / des mesures non mises en œuvre sur le site à maintenir dans le docob mais pour lesquelles il faut rechercher d'autres moyens de mise en œuvre notamment financiers / des mesures proposées qui couvrent les objectifs de conservation des habitats d'Intérêt Communautaire.**

Des actions menées sur les parcelles non agricoles à approfondir :

Les actions « non agricoles » sont mobilisables via l'outil financier propre à Natura 2000 appelé « contrat non agricole non forestier ».

Ces actions visent la préservation ou la restauration des habitats d'Intérêt Communautaire ou des habitats d'espèces d'Intérêt Communautaire sur des parcelles sans vocation agricole. Sur le site de la Basse vallée du Célé, depuis 2007, cela s'est traduit par la mise en place de 2 actions :

- la restauration et la remise en pâturage de 9 hectares de pelouses et landes à Espagnac Sainte-Eulalie (parcelle communale),
- l'accompagnement à la création de l'Association Foncière Pastorale sauliacoise pour préserver 60 hectares de pelouses et landes.



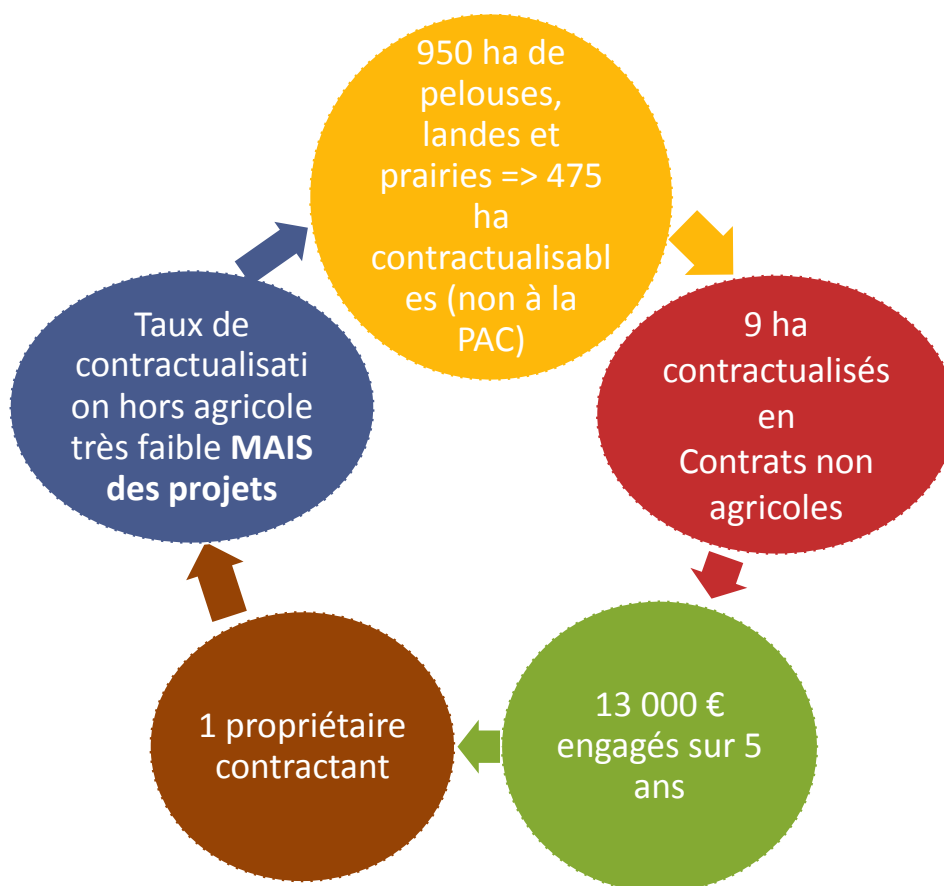
Certains projets n'ont par ailleurs pas abouti pour des raisons contextuelles :

- le projet de création d'une Association Foncière Pastorale à Espagnac Sainte-Eulalie dans le but de restaurer et revaloriser par le pâturage des pelouses et landes, en l'absence de consensus au sein du conseil municipal ;
- l'extension du projet communale d'Espagnac Sainte-Eulalie à des parcelles privées non entretenues et voisines de la parcelle communale. En effet, l'éleveur faisant pâturer ses animaux sur la parcelle communale ne souhaitait pas s'inscrire dans une nouvelle démarche de contrat Natura 2000 car il estimait les contraintes trop fortes (administratives et techniques (plan de gestion pastorale à suivre)) ;
- la restauration de prairies de fauche dans la vallée. C'est un projet déjà ancien, qui demande un temps d'animation important pour aller à la rencontre des propriétaires, évaluer comment réaliser cette restauration et trouver un montage administratif pour le contrat (plusieurs propriétaires).

Points forts et faibles du déploiement des actions « non agricoles » :

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none">▪ Des projets qui émergent▪ Des partenariats mis en place qui permettent des actions concertées (SmbRC, Cd46)	<ul style="list-style-type: none">▪ Des projets qui avortent▪ Peu de surfaces restaurées▪ Du temps d'animation à déployer▪ Des outils non agricoles plus opérationnels depuis 2014▪ Des actions non agricoles non déployées sur les prairies de fauche





Mesures proposées	Surfaces ou mètres contractualisés (ha ou ml)	Taux de contractualisation par rapport aux surfaces contractualisables/ Taux de contractualisation par rapport à l'objectif fixé au docob	Efficacité de la mesure pour la préservation des habitats/espèces
B.1.1 Ouverture d'une prairie et maintien de l'ouverture	0	Non connu 0% (20 ha)	☹
B.2.1 Entretien de prairies	0	0% 92 (ha) 0% (10 ha)	☹
B.1.2 Ouverture de landes	0	0% (650 ha) Pas d'objectif fixé au docob	☹
B.2.2 Entretien pastoral et mécanique de landes et pelouses	6 ha	3% (203 ha) 30%(20 ha)	☹
B.2.3 Mise en place d'équipements pastoraux	1 600 ml pour 9 ha remis en pâturage	– Pas d'objectif fixé au docob	☹
B.3.1 Entretien des haies	0	0 % Pas d'objectif fixé au docob	☹
B.3.2 Réhabilitation d'une haie	0	0% Pas d'objectif fixé au docob	☹
B.4.1 Entretien des chemins	0	0 % Pas d'objectif fixé au docob	☹



⇒ **Des outils non agricoles et des propriétaires pas assez mobilisés / des freins administratifs au niveau des contrats (avance de fonds notamment) qui n'incitent pas toujours à leur contractualisation / un temps d'animation à nécessairement renforcer sur cet axe pour atteindre un objectif de contractualisation plus élevé / De nombreux projets à accompagner sur le site**

Un site inscrit en zone A ou N dans les PLU des communes :

Un PLU sur toutes les communes dans lesquels les parcelles du site sont inscrites en zonages A ou N, ce qui permet d'envisager que le site conservera sur le long terme une vocation naturelle et/ou agricole, favorable aux objectifs de préservation.

⇒ **Poursuivre les portés à connaissance réalisés par le Parc pour les collectivités de son territoire s'engageant dans une démarche de réalisation ou révision de document d'urbanisme / poursuivre la veille sur les projets d'urbanisation pouvant s'inscrire ponctuellement dans le site.**

b) Sous-objectif 1.2 : préserver les habitats d'Intérêt Communautaire ponctuels

Les habitats d'Intérêt Communautaire hors agropastoraux sont très diversifiés sur le site. Il s'agit :

- Des herbiers aquatiques dans la rivière ou dans des points d'eau de type mares,
- Des grottes à chauves-souris,
- Des pentes rocheuses et éboulis,
- De formations tufeuses,
- De forêts alluviales à Aulnes et Frênes (se développent sur les berges du Célé).

Ces milieux sont bien représentés sur le site, et occupent des surfaces ponctuelles.

Ces milieux sont soumis sur le site à des pressions anthropiques qui ne s'expriment pas de la même manière sur chacun d'entre eux. Ces pressions humaines sont liées essentiellement au développement des loisirs et activités de pleine nature.

L'enjeu au sein des sites Natura 2000 est de concilier ces activités touristiques et sportives avec la préservation de ces milieux et richesses naturelles. Pour cela, cette nécessaire conciliation des usages passe notamment par des échanges avec les professionnels de sports de pleine nature, les comités sportifs départementaux. Parfois, cette conciliation s'est concrétisée par la mise en place d'une Charte de bonnes pratiques.



Analyse des menaces et des actions mises en œuvre sur les habitats d'Intérêt Communautaire hors agropastoraux :

Critères / Activités	Escalade	Canoë	Spéléologie	Baignade
Nombre de Professionnels sports pleine nature	2 prestataires	3 prestataires	2 prestataires	-
Nbre de sites référencés / Evolution	2 sites référencés dans le topoguide de 2011 - diminution	9 aires embarquement - stable	6 cavités (topoguide) – stable	9 sites - stable
Fréquentation / Evolution	Non connu	25 000 personnes /an Nette augmentation	Non connu	Non connu
Habitats d'Intérêt Communautaire concernés	Falaises : un habitat stable	Herbiers aquatiques : en forte augmentation	Grottes : ponctuellement des grottes sur fréquentées mais l'habitat se maintient globalement	Herbiers aquatiques : en forte augmentation
Actions inscrites au Docob	Une charte escalade mobilisée mais avec des difficultés fortes de fonctionnement	Aucune Une charte de conciliation des usages pour les conflits d'usages initiée par l'association des riverains du Célé et le SmbRC	Une charte de bonnes pratiques de spéléologie non mise en œuvre La fréquentation des grottes par les chauves-souris est diffusée auprès des pratiquants par le comité de spéléologie chaque année via leur réseau et leur site internet	Aucune
Perspectives	Poursuivre le travail d'animation de la charte escalade : ouvrir sa signature aux professionnels, intégrer les formes de slackline, développer un outil commun de suivi de la biodiversité rupestre	Le SmbRC concilie les usages et aménage les points d'embarquement, des passes à canoës	Des spéléologues avertis qui connaissent les enjeux chiroptères et les prennent en compte dans leurs pratiques	Des aires de baignades suivies et aménagées par le SmbRC



⇒ **Renforcer les liens avec les comités sportifs et les professionnels de sport de pleine nature pour animer ou déployer des outils de conciliation des usages (charte, éditions, formations) / poursuivre et renforcer les partenariats avec le SmbRC et le Département du Lot pour développer des outils communs de conciliation des usages (panneaux d'informations, plaquettes, livrets de sensibilisation, etc)**

3.2 Objectif 2 : maintenir les espèces d'Intérêt Communautaire

18 espèces d'Intérêt Communautaire sont présentes sur le site.

Nom français	Nom scientifique	Code Natura 2000
Insectes		
Cordulie splendide	<i>Macromia splendens</i>	1036
Cordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisii</i>	1041
Gomphe de Graslin	<i>Gomphus graslinii</i>	1046
*Ecaille chinée	* <i>Callimorpha quadripunctaria</i>	*1078
Grand Capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	1088
Lucane Cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	1083
Poissons		
Chabot	<i>Cottus gobio</i>	1163
Lamproie de Planer	<i>Lampetra planeri</i>	1096
Toxostome	<i>Chondrostoma toxostoma</i>	1126
Mammifères		
Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	1355
Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrum-equinum</i>	1304
Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	1303
Rhinolophe Euryale	<i>Rhinolophus euryale</i>	1305
Barbastelle	<i>Barbastella barbastellus</i>	1308
Minioptère de Schreiber	<i>Miniopterus schreibersi</i>	1310
Petit Murin	<i>Myotis blythi</i>	1307
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	1324
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	1321



Analyse de l'évolution des populations et des actions mises en œuvre sur les espèces d'Intérêt Communautaire :

Groupes d'espèces d'Intérêt Communautaire	Evolution des populations depuis 2006	Actions inscrites au Docob	Analyse
Chauves-souris	Populations stables en milieu souterrain Evolution des populations en bâti non connue	Aménagements du bâti / Aménagements de grottes Suivi des gîtes connus	Mesures déployées mais potentiel à développer sur le bâti en termes de connaissance et d'aménagements. Suivis réalisés par le Cen MP et le CDS du Lot
Rapaces	Stable	Aucune	Suivi réalisé par l'ONCFS et les associations naturalistes
Libellules	Non connue	Suivis tous les 3 ans	Suivis non mis en œuvre. Réaliser les suivis
Loutre d'Europe	Effectifs stables	Inventaire et évaluation des effectifs de Loutre	Inventaire réalisé en 2008. Suivis réguliers réalisés par l'ONCFS
Poissons	Non connue	Etude des habitats du Toxostome	Etude des habitats du Toxostome non réalisée. Les suivis piscicoles sont réalisés par la Fédération de pêche et l'ONEMA

⇒ **Réaliser les suivis sur les libellules / renforcer les partenariats avec les structures réalisant des inventaires et suivis sur le site : Fédération de pêche du Lot, SmbRC, ONCFS, ONEMA, Conservatoire des Espaces Naturels de Midi-Pyrénées, CDS du Lot, pour davantage de cohérence / mettre en place des conventions d'échanges de données pour avoir accès aux données sur les espèces d'Intérêt Communautaire et suivre leur évolution**



3.3 Objectif 3 : informer et sensibiliser

Les moyens d'animation mis en place (personnels et prestations) sont mutualisés à l'échelle des sites Natura 2000 du territoire du Parc naturel régional des Causses du Quercy, que les sites soient animés par le Parc, ou par l'Adasea.d'Oc (jusqu'en 2015).

Ces moyens d'animation déployés peuvent être analysés via trois entrées :

- Le temps d'animation et sa répartition par grand type d'axes de travail
- L'animation et la vie du Comité du pilotage
- Le déploiement d'outils de communication et de sensibilisation

Un temps d'animation déployé à une échelle inter-sites pour mutualiser les moyens et les coûts :

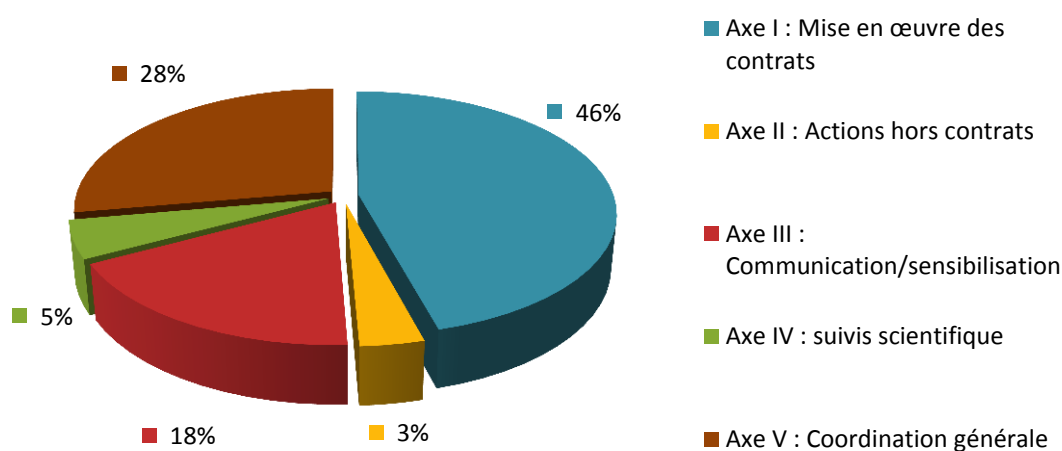
Les moyens d'animation ont été répartis de manière plutôt satisfaisante entre les grands axes de travail que sont la mise en œuvre des contrats (MAET, contrats non agricoles), le déploiement d'actions hors contrats, la communication, les suivis scientifiques, et la coordination administrative et financière du programme Natura 2000. La priorité est ainsi donnée à l'animation des contrats (presque la moitié du temps est consacrée à cet axe). En analysant le détail du temps passé entre les sous-axes agricole et non agricole, on s'aperçoit que chaque sous-axe est aussi bien pourvu en temps d'animation. Simplement, pour faire émerger un contrat non agricole, il faut davantage de temps que pour mettre en place une MAET puisque tout le contexte technique doit être bâti.

Le diagramme ci-après propose une représentation de la répartition du temps d'animation entre les 5 axes de travail sur la période 2005-2014. L'annexe 1 propose un détail des activités de l'animateur sur le site sur une année moyenne.

⇒ **Une répartition du temps de travail satisfaisante / un temps d'animation global sur le site qui pourrait avantageusement être augmenté / augmenter le temps consacré aux contrats non agricoles de par les objectifs à atteindre.**



Répartition du temps d'animation sur les 5 axes (moyenne sur la période 2005-2014)



Un Comité de pilotage (Copil) dont le rôle doit être renforcé :

Rappels : un Copil, c'est quoi ? Établi au moment de la désignation du site Natura 2000, le COPIL est un organe officiel de concertation et de débat. Présidé par un élu local, ou à défaut par le préfet de département, cette instance regroupe l'ensemble des acteurs concernés: représentants des services et établissements publics de l'État, collectivités territoriales, organisations socioprofessionnelles, associations de protection de la nature, etc. Le COPIL conduit l'élaboration du document d'objectifs (DOCOB) du site Natura 2000. Il veille ensuite à la mise en oeuvre des actions décidées dans ce document de gestion.

Des points forts :

- Des réunions des présidents de COPILs institués
- Des journées techniques Inter-COPILs
- Depuis 2012, un élu local est président du COPIL

Des points faibles :

- Peu de participants
- Un site éclaté et un sous-site hors Parc qui limite la cohésion locale autour du programme
- Des journées Inter-COPILs avec peu de participants du Quercy blanc

⇒ **Une appropriation du site et du programme Natura 2000 par les membres du Copil à renforcer / renforcer les liens entre les élus et la structure animatrice**



Des outils de communication déployés diversifiés et mutualisés :

Des points forts :

- De **Nombreux** outils développés
- Des outils **diversifiés**
- À **une échelle inter-sites** du Parc
- Des **outils appréciés** : animations nature, animations scolaires, carte par commune du site, livrets découvrir

Des points faibles

- Une **appropriation** de la démarche et du site Natura encore difficile (site hors Parc où la structure Parc n'est pas identifiée)
- Des **efforts d'animation importants à fournir** pour faire vivre ces outils de communication (dont l'efficacité est par essence difficilement mesurable)
- **Une méconnaissance de l'intérêt** du public pour le bulletin d'information et le site internet notamment qui sont des outils chronophages
- Une sous-utilisation des outils des communes et Communautés de communes, en l'occurrence de leurs publications régulières (lettres d'informations aux habitants)

⇒ **Des outils de communication à moderniser (bulletin d'information seulement en format numérique ?) / des outils à conserver et poursuivre (formations, animations, livret de découverte) / s'appuyer davantage sur les outils de communication existants (notamment des communes et communautés de communes)**

3.4 Synthèse :

⇒ **Les actions inscrites dans le DOCOB sont-elles pertinentes pour la préservation des habitats et espèces d'Intérêt Communautaire ?**

Les actions engagées participent à l'atteinte de ces objectifs mais on ne connaît pas l'état de conservation des habitats et espèces d'Intérêt Communautaire

⇒ **Les moyens affectés à la mise en œuvre du Docob ont-ils été adaptés aux objectifs ?**

Les moyens affectés sont satisfaisants et adaptés mais il y a des difficultés dans l'atteinte des objectifs sur les parcelles « non agricoles »

⇒ **Dans quelle mesure la démarche Natura 2000 a-t-elle permis une appropriation du site par les usagers, habitants ?**

Une appropriation de la démarche et du site Natura 2000 encore à renforcer. Localement, les habitants et élus connaissent la présence du site Natura 2000.

⇒ **Une opportunité d'actualisation du Docob se présente. Il faut la saisir pour :**

- **Mettre à jour les diagnostics socio-économiques et biodiversité**
- **Mettre à jour les fiches-actions : ajout, retrait, modification de fonds**
- **Insérer au Docob la Charte Natura 2000 validée en 2011**



Tableau : proposition d'éléments du Docob à actualiser

Partie du Docob	Sous-partie	Textes	Cartes/tableaux
1/Présentation générale			Actualiser toutes les cartes avec le nouveau périmètre
1/Présentation générale	1.2 Données communales	Actualiser les données administratives (EPCI)	Actualiser les cartes avec le nouveau périmètre
1/Présentation générale	1.5Périmètres réglementaires et administratifs	Actualiser les données des zonages espaces naturels	Actualiser les cartes avec le nouveau périmètre
2/ Diagnostic écologique	1. Habitats d'Intérêt Communautaire		Actualiser toutes les cartes avec le nouveau périmètre Actualiser les chiffres des surfaces en habitats (tableau 6)
2/ Diagnostic écologique	2. Espèces d'Intérêt Communautaire		Actualiser toutes les cartes avec le nouveau périmètre Actualiser les chiffres des populations des espèces (tableau 8)
2/ Diagnostic écologique	4. Evolution des grandes unités naturelles du site		Actualiser les cartes des parcelles agricoles exploitées sur le site
3/ Diagnostic des activités humaines	1. Agriculture	Actualiser les données « exploitations »	
3/ Diagnostic des activités humaines	2. Les activités de loisirs et de tourisme	Actualiser les données « loisirs »	Actualiser les cartes activités avec le nouveau périmètre
3/ Diagnostic des activités humaines	3. Le développement communal		Actualiser les Données dur les documents d'urbanisme (tableau 16)
4/ Enjeux et objectifs de conservation	5.Objectifs de gestion		Ajouter carte des objectifs de gestion Ajouter carte de localisation des mesures
4/ Enjeux et objectifs de conservation	6.Fiches-actions		Cf. document joint « 4.actions_synthetiques_actualisation_BVDC_2016.pdf »
Charte Natura 2000			Ajout – La Charte Natura 2000 du site a été validée par le Copil en 2011

Annexe 1 : Bilan des activités de l'animateur sur le site par an en moyenne sur la période 2007-2014.

Axes de travail	sous-axes de travail	indicateurs de moyens		
		temps passé par animateur (jours/an)	coût interne à la structure animatrice (euros/an)	coût des prestations (euros/an)
Gestion des habitats et des espèces	animation des contrats Natura 2000 non agricole non forestier	6	1500	0
	animation des MAE	7	1750	3500
	animation de la Charte Natura 2000	1	250	0
	animation pour la gestion avec d'autres outils financiers	0	0	0
	animation foncière	4	1000	0
Suivi des évaluations d'incidences	suivi des évaluations d'incidences	2	500	0
Amélioration des connaissances	suivis scientifiques et techniques	4	1000	1400
Information, communication, sensibilisation	création/mise à jour d'outils de communication, média	5	1250	2600
	organisation de réunions d'informations ou de manifestations	3	750	500
	participation à des manifestations, ou réunions sur le territoire	1	250	0
	autres prises de contacts	1	250	0
	communication / animation auprès des scolaires	1	250	0
	participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site	2	500	0
Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site	organisation de réunions du comité de pilotage	2	500	0
	animations de groupes de travail	1	250	0
	réunion avec les services de l'Etat	1	250	0
	gestion administrative et financière	6	1500	0
	suivi de la mise en œuvre du docob et bilans annuels	1	250	0
	compléments ou mise à jour du docob	0	0	0
	élaboration de la Charte	1	250	0
	TOTAL	49,00	12 250,00	8 000,00

